



03003297

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de
le 30 -12- 2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

→ n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

→ n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

→ n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

→ n°

☐ Registre des sociétés agricoles

→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

DALISA

3. Forme juridique (en entier)

Société Coopérative à responsabilité illimitée et solidaire

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Avenue Roger Vandendriessche 22
1150 Bruxelles

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Bruxelles - 573400

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

BE 451.047.030

7. Objet de l'acte

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

D'une décision de l'assemblée générale extra-ordinaire, tenue au siège social le 12 décembre 2002 à 14H00 il résulte que le siège social est transféré à partir du 12 décembre 2002 à 14h15 à l'adresse suivante :

Avenue Winston Churchill 147 à 1180 Bruxelles

Certifié sincère, conforme et signé,

Jean-Bernard Gabriel,
Gérant

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.